



a

La gestion des déchets contenant de l'**amiante**

Mai 2016

La communauté de communes ne collecte plus ce type de déchets

De 2008 à septembre 2013, la Communauté de communes a organisé des collectes de déchets contenant de l'amiante. Ces collectes avaient lieu à des dates précises, annoncées à l'avance, à la déchèterie de Breuil-le-Sec. Les dépôts étaient facturés 0,50 € par kg aux personnes qui les apportaient.

Ces collectes ont du être arrêtées en raison de l'évolution de la législation qui aurait conduit à une organisation et des investissements trop lourds : mise en place d'une installation spécifique pour la décontamination des salariés et des équipements après intervention (sas fabriqué sur place ou préfabriqué de trois ou cinq compartiments comportant deux douches, unité mobile de décontamination en fonction de l'espace disponible).

Les déchets contenant de l'amiante ne sont plus acceptés dans votre déchèterie.

Quelles solutions ?

Dans l'Oise, deux sociétés spécialisées peuvent prendre en charge vos déchets contenant de l'amiante :

● Veolia à Nogent-sur-Oise

1. Contact au **03 44 55 97 81**.
2. Chargez votre BIG BAG (Big bag adapté selon la quantité, voir ci-dessous).
3. Appelez pour la collecte par camion grue.
4. Recevez votre bordereau de suivi des déchets.

Infos : Marion.sainjost@veolia.com 698, Quai d'Amont 60180 Nogent-sur-Oise

Tarif forfaitaire (2016) (moins de 30 km de Nogent-sur-Oise)

Big Bag 1 m ³	Big Bag 1,6 m	Big Bag 2,6 m	Big Bag 3,1 m	Benne 15m ³
Vrac (0 à 15 tôles environ)	0 à 20 plaques environ allant jusqu'à 1,60 m de long	0 à 13 plaques environ allant jusqu'à 2,60 m de long	De 13 plaques environ allant jusqu'à 3,10 m de long	Vrac en grande quantité
390 € TTC	396 € TTC	414 € TTC	414 € TTC	1320 € TTC

● Ortec Services Environnement à Compiègne

Adresse : 4 Rue de la Desserte, 60200 Compiègne. Téléphone : **03 44 38 36 00**

Pack amiante à 300 € contenant un Big Bag 1m³ et un équipement de protection individuelle jetable. Pack à retirer à l'agence de Compiègne. Une fois plein, le big bag est à déposer à St Quentin sur un site agréé.

Rappel

Ces déchets sont dangereux et présentent un risque important pour la santé des personnes qui les manipulent. **Ne jamais les casser, tronçonner, percer, poncer...**
Le dépôt sauvage de ce type de déchets est sévèrement puni par la Loi.

**Protégez votre
environnement
et votre santé !**